



HAL
open science

Relire le cours sur la technique

Mathieu Triclot

► **To cite this version:**

Mathieu Triclot. Relire le cours sur la technique. X.-F. Renou. D'abord penser : autour de Pierre Raymond, pp. 447-462, 2017, 978-2-84174-793-1. halshs-02133677

HAL Id: halshs-02133677

<https://shs.hal.science/halshs-02133677>

Submitted on 19 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

M. Triclot, « Relire le cours sur la technique », in X. Renou (ed.), *D'abord penser : autour de Pierre Raymond*, Paris, Kimé, 2017, pp. 447-462.

Relire le cours sur la technique

Mathieu Triclot, maître de conférences en philosophie, UBFC, Irtes-Récits (EA 7274)

J'ai suivi les enseignements de Pierre Raymond durant deux années scolaires, de 1995 à 1997, en khâgne au lycée Fénelon. La structuration du concours d'entrée que nous préparions pour l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud, avec une épreuve commune et une épreuve de spécialité en philosophie, imposait six thèmes et autant de cours, sur la religion, la raison, le progrès, la technique, le plaisir et la matière.

Je fais le choix, pour cet hommage à Pierre Raymond, de proposer une relecture du cours sur la technique. Celui-ci date de 1995-1996, ma première année de khâgne. Le choix de ce cours en particulier tient à l'importance des effets de transmission qui s'y jouent. Mon domaine de recherche actuel, comme maître de conférences, relève en effet de la philosophie des techniques, avec une spécialisation concernant l'informatique .

« Par la pédagogie, on est jusqu'à un certain point l'auteur d'un autre être humain », peut-on lire dans le cours lui-même. La formule n'est pas sans une certaine ironie, dans la mesure où le développement insiste à ce moment là sur la capacité d'errance qui caractérise les processus techniques, comme leur propension au ratage. La relecture de ces cours révèle cependant des effets de transmission particulièrement nets.

Au premier rang de ces transmissions, se trouvent, à l'évidence, les savoirs enseignés, la découverte de certains auteurs de référence dans le champ. A la relecture, je retrouve des développements qui peuvent encore apparaître aujourd'hui dans mes enseignements. Ainsi, sur la relation compliquée entre matérialisme et « machines à penser », lorsque Pierre Raymond met en garde contre le risque de « donner à croire qu'il peut y avoir de la pensée sans substrat vital, de perdre de vue que c'est le corps qui pense ».

Mais le cours participe aussi à produire des effets de tradition, c'est-à-dire à mettre en série les auteurs, à organiser l'espace des débats, tout en privilégiant certaines références et options théoriques parmi l'ensemble des choix disponibles. Il est frappant de constater que la bibliographie resserrée, qui accompagne le cours, porte mention de l'ouvrage de Jean-Claude Beaune (1980), *La technologie introuvable*. Or, Beaune a été quelques années plus tard l'un de mes directeurs de thèse, sur la question de la cybernétique, discipline dont il est d'ailleurs fait mention, à quelques reprises, dans le cours. Le choix d'un directeur de thèse ne peut évidemment se résumer à une mention dans une bibliographie, mais le cours participe manifestement à la transmission des traditions intellectuelles de l'épistémologie historiciste à la française et de la « philosophie des milieux techniques », à travers la découverte des œuvres de Canguilhem, Dagognet ou Beaune (Triclot, 2012).

Enfin, le dernier mode de la transmission ne porte plus seulement sur les contenus effectivement enseignés, mais sur la définition même de l'activité philosophique. Ce cours sur la technique a été aussi pour moi la découverte d'une autre manière de pratiquer la philosophie. Le thème du cours impose en effet un objet qui n'appartient pas par défaut à la grande tradition philosophique, mais qui exige une ouverture vers l'histoire et l'anthropologie ou le monde des sciences, dans un décalage par rapport à la philosophie scolaire et beaucoup plus auto-centrée que j'avais pu connaître jusque là.

Au-delà de la relation singulière de transmission, avec ce qu'elle suppose aussi de libre réinterprétation, critique et transformation, ces cours me paraissent fournir des documents extrêmement intéressants sur la formation des philosophes, dans sa dimension la plus matérielle et technique, dans le cadre d'une transmission pédagogique extrêmement normée par les exigences du concours (Gross, 2008). En quoi consiste l'activité philosophique, telle qu'elle est diffusée à travers l'enseignement de la classe préparatoire ? Quelles pratiques sont sélectionnées comme légitimes du point de vue de la discipline ? Le thème du cours, parce qu'il se situe en dehors de la tradition, renforce encore ce questionnement sur la constitution du champ philosophique.

Cette relecture du cours de Pierre Raymond s'inscrit ainsi sur le fond d'une triple réflexivité. Il y a d'une part la distance temporelle, ces vingt années, qui permettent le retour sur le thème de la technique et l'évaluation de ce qui pouvait, à ce moment là, être transmis, figurer comme contenus de savoir en philosophie sur le sujet.

Mais se pose aussi la question du cours comme objet technique lui-même, à travers la matérialité des formes de transmission, les pratiques techniques, et notamment mnémotechniques, qui l'accompagnent. Enfin – dernier élément de ce retour réflexif – nous soutenons cette relecture au moyen de médiations techniques, en proposant une analyse du réseau des auteurs. Ce retour technique sur le cours sur la technique s'alimente aux options matérialistes et historicistes, qui y étaient défendues, et constitue à nos yeux une manière de prolonger ses enseignements et de leur rendre hommage.

Nous procéderons en trois temps. Nous reviendrons d'abord sur les propriétés du document, son régime complexe d'écriture, les affordances mnémotechniques qu'il cultive. Nous proposerons ensuite une « lecture instrumentée » du réseau des auteurs, qui permet de dégager des aspects décisifs dans la structure du cours. Enfin, nous conclurons sur les effets de transmission et l'évaluation de la prise offerte, en philosophie, à la question de la technique dans l'enseignement de Pierre Raymond.

Document, graphie, archive : le cours en sa matérialité

« Difficulté de faire de la technique l'objet d'un discours autre qu'un ouvrage technique. Il faut préciser un peu plus ce qui d'abord paraît évident. Ce que c'est qu'un ouvrage technique. Il y a de l'encre, du papier, une couverture. Deux points de vue sur ce qui est technique. Le premier objet technique, c'est le papier. Mais un ouvrage technique n'est pas un ouvrage comme les autres : planches, dessins, graphiques. Réfléchir sur l'ouvrage technique lui-même. »

Je retranscris ici le passage qui ouvre la reprise du cours, à la suite de l'introduction, et qui s'inquiète de la difficulté à situer la technique en philosophie. Le passage invite à s'interroger sur le livre comme objet technique et, plus précisément, sur la spécificité technique du livre technique. Je veux ici prolonger cette réflexion inaugurale en proposant une description la plus concrète possible des médiations qui font le document cours.

Le cours se présente sous la forme de 269 copies simples (la majorité des autres cours a été consignée dans des cahiers reliés). Un rapide sondage donne une moyenne de 275 mots par feuillet, soit environ 1920 signes. Le format du cours correspond donc sans mal au volume d'un ouvrage scientifique. Les notes sont prises sous la forme d'un quasi-verbatim, qui conserve les tournures de phrase. Cette notation détaillée répond sans doute à la nécessité de restituer, dans la perspective du concours, des blocs argumentatifs complets.

Cette masse textuelle issue de la prise de notes est le résultat d'un régime d'écriture particulier. Par

un certain côté, le cours peut être perçu comme l'équivalent d'un quasi-ouvrage, dont Pierre Raymond serait l'auteur. Le texte présente d'ailleurs de nombreux effets d'auctorialité, lorsque Pierre Raymond prend position, en son nom, dans les débats à propos des auteurs : ainsi, sur la possibilité de « réconcilier » Marx et l'écologie ou encore en critiquant, par exemple, certains développements de Bergson.

Cette posture auctoriale correspond à la position caractéristique de l'enseignement de la philosophie, tel qu'il s'est stabilisé en France à la fin du 19^e siècle, et qui fait selon la formule constamment répétée du professeur de philosophie « l'auteur de son cours », présentant une réflexion philosophique en propre, comme invitation elle-même à philosopher pour ses auditeurs (Fabiani, 1988).

Par son volume, par la densité comme par la précision des développements proposés, le cours s'apparente à un quasi-ouvrage scientifique. Mais cet ouvrage possède la caractéristique secondaire étonnante d'être en quelque sorte co-écrit par son destinataire. Comme si, dans un exercice à contrainte étrange, l'auteur confiait au lecteur la responsabilité de l'écriture. Le cours est donc le produit de cette délégation en co-écriture : la parole magistrale est transformée en graphie lors de la prise de notes. Mais cette même parole magistrale s'appuyait déjà sur des notes préalables, même si Pierre Raymond pouvait faire cours en usant d'un simple synopsis peu détaillé, ce qui ne manquait pas de nous impressionner grandement.

Le cheminement qui produit le document « cours » ne s'arrête cependant pas à la prise de notes, puisque le texte est ensuite destiné à être repris et complété par des graphies secondaires. Celles-ci sont multiples : les marges verticales accueillent une numérotation, qui m'a servi à produire un sommaire, lequel n'était pas explicitement donné dans le cours lui-même ; les marges horizontales, en haut de page, contiennent des annotations liées aux travaux à rendre et aux révisions à effectuer, suivant des indications données en cours ; enfin, le texte est souligné, ou certains mots entourés, au crayon de couleur, le rouge indiquant, me semble-t-il, le suivi des arguments, le vert, le traitement de certains exemples, qui pourraient être repris tels quels pour nourrir la dissertation.

Toutes ces graphies secondaires répondent au déploiement d'une mnémotechnique. Elles autorisent une consultation synoptique, sous la forme du sommaire, mais aussi la sélection en un coup d'œil des éléments-clés, qui ponctuent l'argumentation sur la page. Elles visent à favoriser le travail de mémoire et l'apprentissage du cours par bloc, en même temps que leur production participe à l'exercice de mémorisation initiale. La réalisation de cette graphie secondaire constitue ainsi le premier travail à effectuer à partir du cours, qui transforme le bloc de texte compact en l'équivalent d'un palais de la mémoire, facilitant des parcours de remémoration guidés. Philosopher, dans l'exercice du concours, consiste ainsi à saisir puis reprendre et organiser la parole magistrale, à se l'approprier, en la complétant par l'épreuve directe des références citées, mais aussi en produisant des blocs d'argumentation réutilisables pour l'épreuve, disponibles en mémoire.

L'exigence de la préparation du concours informe donc toutes les strates du texte. Elle est visible à travers des formes spécifiques, comme le corrigé de dissertation ou la discussion de sujets potentiels, mais aussi à travers l'intégration par intermittence de ce qu'on pourrait appeler des « commentaires tactiques ». Ainsi, par exemple, la bibliographie intègre la position supposée des membres du jury quant à tel ou au tel auteur. Le jury serait par exemple « très partagé » quant à la valeur à accorder à l'œuvre de Simondon. Quant à Heidegger, c'est « si on y tient vraiment », le conseil étant d' « en retenir le commentaire impitoyable de Sérès ». Ces mentions ne sont pas sans conséquences sur la hiérarchie des auteurs et le type de développement auquel ils auront droit.

Ces remarques dispersées invitent à s'interroger sur le récepteur véritable du cours : s'agit-il de

l'étudiant ou bien plutôt du correcteur ? L'étudiant, que nous disions co-producteur du quasi-livre cours, ne serait en réalité qu'une simple médiation, véhicule mnémotechnique entre le professeur et le jury. Il est clair que l'influence du cadre d'énonciation est considérable sur le fond comme sur la forme de ce qui est transmis.

A relire, il me semble que la meilleure caractérisation formelle du mouvement du cours serait une forme de progression en spirale. Les mêmes éléments discursifs vont ainsi être repris, et progressivement développés. Ce développement en spirale parcourt le chemin inverse de la mémorisation : la première occurrence d'un élément discursif est à la fois la moins développée, et donc la plus difficile à s'approprier, tant elle suppose de connaissances préalables non encore explicitées, mais aussi la plus intégrée, au sens où elle est insérée dans un réseau dense d'arguments, présentés sous forme synthétique. L'introduction donne en grande partie la clé du cours et de ses grandes articulations, lesquelles ne pourront cependant être pleinement maîtrisées qu'à l'issue des développements détaillés qui suivent.

Cette même structure en spirale se répète, de plus, d'un cours sur l'autre, un élément développé ici pouvant consolider un argument sur un autre thème. Ce mode d'écriture, qui semble particulièrement adapté aux exigences de la mnémotechnique de concours, n'aurait pas forcément de sens dans le cadre d'un ouvrage. Il favorise le travail de ré-écriture et ré-élaboration sur les matériaux pris en notes, en même temps qu'il installe un régime de production des savoirs caractéristique du cours de classe préparatoire. Dans cette perspective, le cours ne fournit pas tant des arguments « clé en main », destinés à être restitués par « bachotage », mais des matériaux qui demandent élaboration et reprise, agencés selon une logique d'affordance mnémotechnique.

Auteurs-réseaux : une lecture instrumentée

Les développements consacrés au commentaire des auteurs forment l'architecture de base du cours. La production d'un index des auteurs cités permet de faire apparaître (fig. 1) trois types de transmission, en adoptant une visualisation à la manière d'une carte perforée : l'axe horizontal indique le numéro de page, la présence d'un point en ordonnée correspondant à l'occurrence d'un auteur (par ordre alphabétique).

L'introduction, qui occupe environ un quart du volume du cours, forme un nuage de points, qui correspond à une mise en discussion tous azimuts d'un grand nombre d'auteurs. Cette structure en nuage se retrouve dans les moments de transition, qui permettent de mettre en réseau le commentaire suivi qui a été donné d'une œuvre.

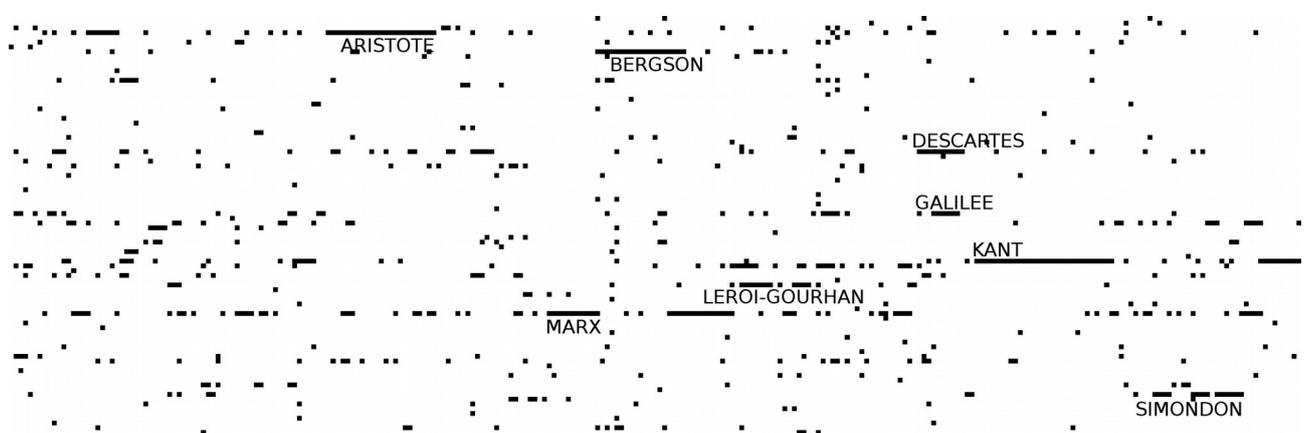


Fig.1 : distribution des occurrences des auteurs dans le cours.

Enfin, cette visualisation fait apparaître nettement les développements consacrés à des auteurs particuliers : Aristote, Marx, Bergson, Leroi-Gourhan, Descartes, Galilée, Kant et enfin Simondon. On notera que, par rapport à la bibliographie initiale, certains auteurs ne bénéficient pas d'un développement : disparaissent ainsi les textes les plus contemporains, *La technologie introuvable* de Beaune et *La technique* de Sérès, ce dernier pouvant être assimilé à un manuel, mais aussi Bachelard, Koyré et Heidegger. Si Koyré est souvent cité en appui du développement sur Galilée, notamment, ce n'est pas le cas des deux autres références.

Le tri à plat des occurrences (fig.2) fait apparaître plusieurs seuils. Si 88 auteurs sont cités en tout dans le cours, la moitié de ces auteurs ne font pas l'objet de plus de deux mentions. Nous retrouvons dans ce premier groupe un ensemble extrêmement important de références scientifiques – j'en dénombre 39 –, qui vont de Claude Bernard à Tycho Brahe en passant par Fermat ou Mendeleïev. Ce bain constant de références scientifiques variées et à faible occurrence constitue à l'évidence une des signatures stylistiques des cours de Pierre Raymond, qui mettent constamment en regard développements philosophiques et scientifiques. Il inscrit le cours dans la tradition de philosophie des sciences historiciste à la française.

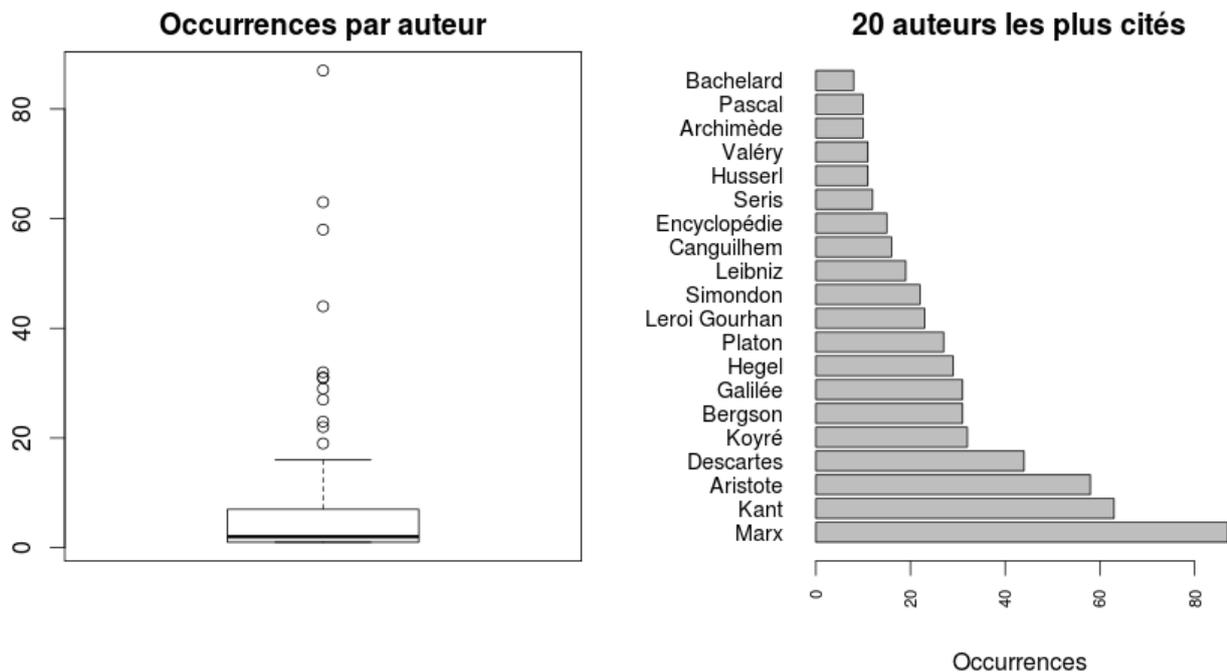


Fig. 2 : répartition des occurrences

Passé ce nuage de références scientifiques, le cours comporte plusieurs paliers d'auteurs. Au premier rang, nous trouvons des auteurs que l'on pourrait qualifier d'« auteurs de soutènement », qui interviennent régulièrement dans les discussions, mais toujours en position secondaire. C'est le cas par exemple de Hegel ou Platon, qui bénéficient de plus d'occurrences que Simondon ou Leroi-Gourhan au total, alors que ces derniers ont cependant droit à un commentaire suivi. Ces auteurs de soutènement révèlent la structuration dialogique du cours. Les développements et commentaires dédiés à un auteur sont constamment, comme on le voit sur la figure 1, mis en relation avec une série changeante d'auteurs en contre-point.

Enfin, parmi les auteurs qui bénéficient d'un commentaire dédié, le quatuor Descartes, Aristote, Kant et Marx se détache nettement et constitue le véritable socle du cours. Cependant, le traitement réservé à Marx apparaît particulièrement remarquable. Marx est tout d'abord l'auteur, de loin, le plus cité (87 occurrences, contre 63 pour Kant en deuxième place). Ce nombre d'occurrence s'explique par sa double fonction dans le cours : Marx est à la fois auteur de soutènement, intervenant régulièrement dans la discussion des autres auteurs, mais il bénéficie aussi, à deux reprises, d'un commentaire dédié.

De plus, ce commentaire se singularise par une rupture dans le style discursif du cours, dans la mesure où les interventions d'autres références en contre-point y sont particulièrement limitées (fig. 1). Pour autant, le commentaire de Marx n'abandonne pas le régime dialogique qui est la norme des lectures d'auteurs. Marx est discuté dans ces développements, mais à partir d'interprétations concurrentes au sein du marxisme, plutôt que par des références externes.

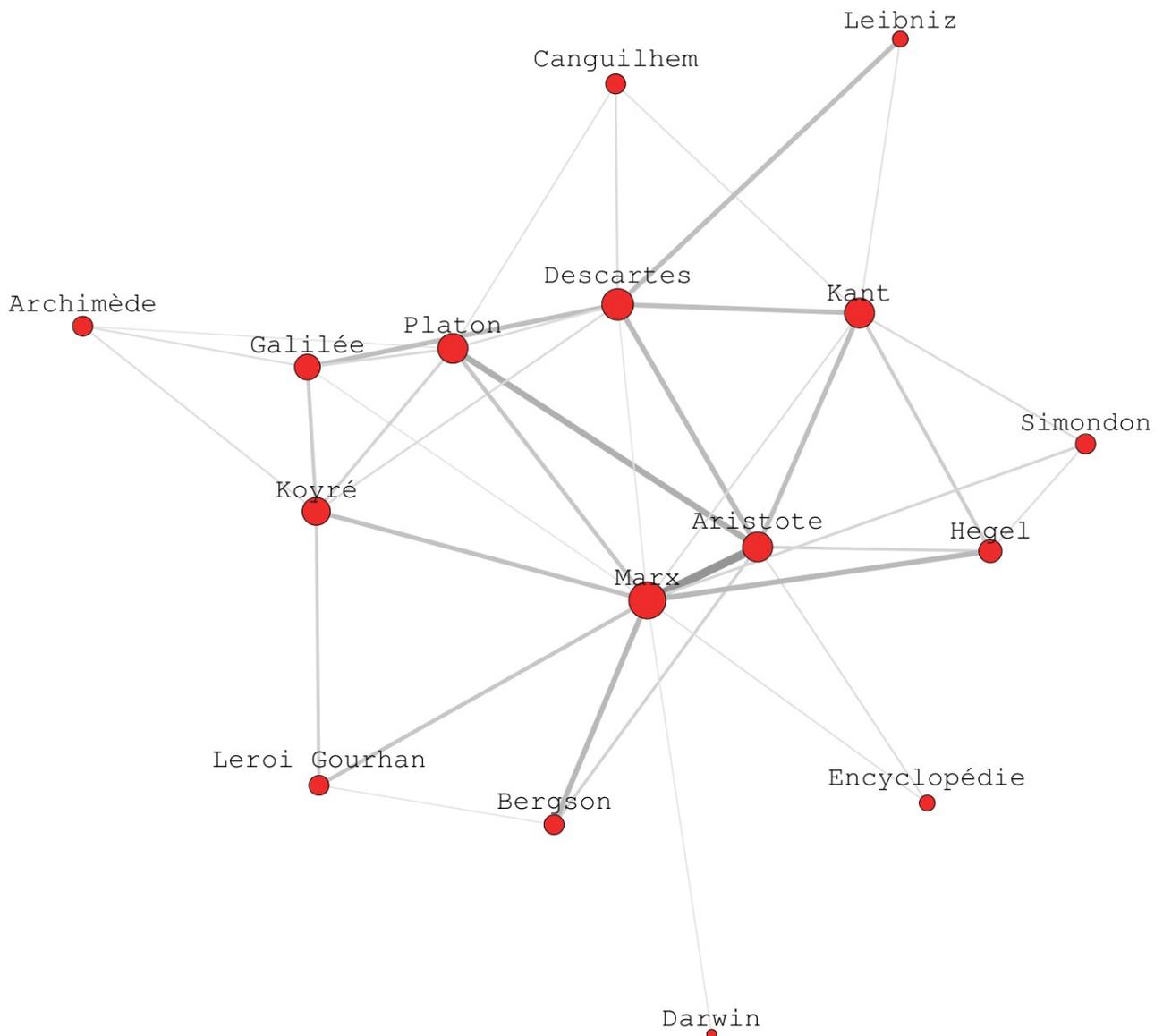


Fig. 3 : réseau des auteurs (seuil 10)

L'examen du réseau des auteurs, en suivant une méthode élaborée par le mathématicien Yannick Rochat (2014), fait apparaître les alliances qui gouvernent l'usage des références de premier rang (fig. 3). Le réseau est ici construit en ne prenant en compte que les auteurs qui totalisent au moins 5 fois une co-occurrence sur la même page ou bien 4 fois une co-occurrence sur la même page et 4 fois une occurrence sur deux pages consécutives.

Nous vérifions une fois de plus que le réseau des auteurs est dense et présente une structure non-linéaire, fortement interconnectée. Mais la figure révèle aussi le noyau du cœur, sous la forme d'une alliance entre Marx et Aristote, qui sont les deux auteurs les plus souvent connectés. On discerne, de plus, quelques sous-réseaux spécialisés. Le premier est constitué par le groupement autour de Koyré, avec Galilée, Platon et Archimède. Koyré joue, de plus, un rôle de médiation important pour rattacher ce sous-réseau à la fois à Marx, mais aussi au groupement Bergson, Leroi-Gourhan qui constitue un autre versant du cours. De même, un dernier ensemble spécialisé se

dessine autour de Kant, avec Descartes, Canguilhem, Leibniz, Hegel et Simondon.

Cet agencement donne une bonne clé de lecture des contenus développés par le cours, à partir du moment où l'on remplace le réseau des auteurs, par les blocs argumentatifs qu'ils servent à déployer. Les développements autour de Kant et Galilée proposent des motifs similaires. Ainsi, autour de Kant, Pierre Raymond insiste sur le fait que les problèmes posés par le vitalisme servent d'aiguillon au mécanisme : « le vitalisme est un défi relevé par le mécanisme. [...] Les querelles régulières entre mécanistes et vitalistes ont en réalité servi à améliorer les connaissances tant mécaniques que du vivant ». De manière analogue, le développement autour de Galilée explique que les problèmes d'ingénierie que celui-ci a eu à résoudre offrent un premier terrain de mathématisation qui va pouvoir être repris du côté des sciences : « les techniques posent des problèmes mathématiques nouveaux. Sous la technique, il y a du mathématisé et du mathématisable ».

Il s'agit, dans les deux cas, de penser une articulation entre technique et vivant, technique et science, dans laquelle un terme est repris, sans être annulé, par l'autre : les problèmes du vitalisme sont intégrés dans la connaissance physique du vivant, les problèmes d'ingénierie dans la connaissance mathématique de la nature.

Ces deux développements spécialisés rejoignent l'une des thèses-pivot du cours, qui insiste constamment sur l'absence d'opposition franche entre technique et nature. Cette continuité entre technique et nature constitue le fil du développement consacré à Aristote. « Techné se situe dans le prolongement de la nature, de sorte qu'il n'est pas absurde qu'il y ait une techné naturelle. Alors que poiesis est d'emblée anthropologique. La tentation est de dire que c'est la techné qui fait poiesis distincte de la production naturelle, mais la techné est prolongement de la nature. Le vocabulaire [aristotélicien] est enchevêtré, comme sont enchevêtrés les rapports homme-nature.[...] Les vrais paysages sont les paysages que l'humanité a construit. » Les exemples choisis renvoient au travail de la greffe, à la sélection des veines du bois ou du marbre pour l'œuvre technique ou artistique.

Enfin, la liaison entre Marx et Aristote nous livre la structure maîtresse qui organise le cours, c'est-à-dire le passage d'une réflexion sur la technique comme disposition (Aristote, Bergson, Marx) à une réflexion sur l'historicité du phénomène technique (Leroi-Gourhan, Koyré, Marx).

Marx est l'auteur qui opère non seulement la liaison, mais aussi la synthèse entre ces deux grandes entrées sur la technique. Penser la technique comme grande disposition humaine ne suffit pas : non seulement celle-ci voit ses conditions d'exercice considérablement transformées par le machinisme et la grande industrie, mais l'autonomisation de la technique qui s'y produit et qui pourrait laisser croire que la technique est la forme principale de l'évolution sociale est elle-même sous condition du mode de production capitaliste, qui institue la technique comme moteur de changement.

L'autonomie de la technique et de ses principes d'évolution dans le champ social y apparaît non comme une loi naturelle, mais un produit d'institution. Nous retrouvons ici ce style dialectique de résolution qui gouverne l'usage des auteurs. « Les formes d'organisation du travail ne coïncident jamais avec la disposition humaine au travail. L'homme est politique en ce sens qu'il réagit contre l'organisation du travail. »

La philosophie des techniques introuvable

Ce parcours à travers mes notes du cours de Pierre Raymond permet de dégager les principales propositions théoriques, qui fonctionnent, dans la perspective de l'exercice demandé au concours, comme autant de façons d'articuler les positions respectives des auteurs : la subsomption des problèmes du vitalisme dans un mécanisme renouvelé scientifiquement, l'intégration des premières mathématisations techniques dans la science de la nature, l'absence de discontinuité entre technique

et nature, le dépassement de la disposition technique à travers la considération de l'histoire des techniques et de ses dynamiques instituées.

Pour autant, une des dimensions du cours dont ne rend pas compte cette cartographie des développements proposés tient à la difficulté de traiter de la technique en philosophie. « Difficulté : la place n'est pas prête dans la philosophie pour parler de la technique. Inquiétant que pour traiter une question, on n'ait pas d'autre ressource que d'aller voir chez tel ou tel auteur. [...] La philosophie est dépourvue quand en ayant à aborder une question, elle ne peut pas sous-entendre science. [...] Objets, valeurs, problèmes techniques, historicité des techniques. La philosophie est mal préparée à ces questions. [...] Difficulté à intégrer le sujet pour la philosophie. »

En paraphrasant le titre de l'ouvrage de Jean-Claude Beaune, on pourrait dire que la philosophie des techniques est « introuvable » au même titre que la technologie. De fait, le thème de la technique pousse la philosophie, telle qu'elle est enseignée, dans ses retranchements, dans la mesure où l'historicité, la facticité du phénomène paraissent difficiles à résorber intégralement dans le champ du concept. Comment traiter de la technique dans une dissertation de philosophie ?

La volonté affichée de ne pas réduire la philosophie des techniques au commentaire des discours sur la technique, et notamment ceux que peuvent tenir les philosophes, pose la question de l'accès à la chose même en philosophie, de la relation entre la philosophie et les autres formes de savoirs disponibles.

Cette difficile intégration de la technique en philosophie apparaît, en particulier, lorsqu'il faut négocier les apports des sciences humaines, qu'il s'agisse de l'histoire des sciences avec Koyré ou de l'anthropologie avec Leroi-Gourhan. Les deux auteurs sont traités sur le même mode : ils proposent quelque chose de très « intelligent », nous dit le cours, mais qui ne relève pas de la philosophie comme activité de « création de concept », définition avancée avec une référence à Deleuze. Koyré et Leroi-Gourhan seraient ainsi utiles au philosophe, tel que le définit l'exercice de la dissertation au concours, comme vecteurs de « rectification des idées préconçues ».

Au-delà de cette question de la légitimité de l'usage d'auteurs non-issus de la tradition philosophique pour l'épreuve de philosophie, la difficile intégration des techniques dans leur facticité revient, à intervalles réguliers dans le cours, à travers la notion de « frottements ». Les techniques comme le monde social et son histoire résistent à l'intégration dans le concept. Mais ce « frottement », qui est aussi une manière de caractériser la différence de la philosophie et des sciences sociales, se résout, de manière dialectique, à travers la pensée de l'histoire, qui montre notamment comment s'instaurent des nécessités qui possèdent force régulatrice. « Le caractère déterminant de la technique est lui-même effet des rapports de propriété qui font que le développement technique devient déterminant. L'histoire résout contradiction entre frottements et l'installation de nécessités. » Le travail de l'histoire consiste à repérer comment de nouvelles formations techniques ou sociales apparaissent à partir des contradictions, des « décalages de phases », qui existent dans la société.

Le recours à Marx est déterminant. Il permet non seulement la résolution du décalage entre disposition humaine à la technique et historicité des techniques, qui offre au cours son articulation principale, mais il fournit aussi la clé d'un positionnement de la philosophie qui fait droit à l'histoire et à ses « frottements ». Marx offre ainsi le fin mot du cours sur la question de la technique, mais aussi une illustration de la tâche de la philosophie, dans son articulation à l'histoire. Cette orientation résolument matérialiste permet des développements qui ne dépareilleraient pas dans le champ actuel des études sciences, techniques et sociétés, plutôt que de limiter la question des techniques en philosophie au commentaires de textes (Biagioli, 1994). « Importance considérable

des questions d'histoire quand il s'agit de juger du rapport science/technique, qui dépend le plus souvent d'un contexte historique et non pas seulement des sciences et des techniques seules. La descendance technique de Galilée à Archimède n'est pas compréhensible sans faire appel à d'autres domaines de l'activité sociale. »

Néanmoins, on peut s'interroger sur la place accordée au concret des objets techniques, des savoirs et de l'activité technique, dans cette résolution historiciste du problème. Au final, très peu de développements sont consacrés aux objets. L'entrée par l'objet technique, qui aurait été possible à partir de Simondon, est contournée au profit d'une discussion sur la dynamique de l'histoire des techniques et le processus de concrétisation. La spécificité des savoir-faire, abordée à partir du paragraphe 43 de la *Critique de la faculté de juger*, est écartée au profit d'un argument de non-spécificité qui insiste sur le fait que les sciences reprennent à leur compte les savoirs techniques. De fait, objets et pratiques techniques sont très peu présents dans le cours. Absence d'autant plus frappante que les analyses et références scientifiques abondent.

Conclusion

Sans oublier les exigences du concours qui informent en profondeur le type de savoirs transmis – épistémé normée par l'exercice dissertatif – ce cours sur la technique constitue un document particulièrement remarquable pour qui s'intéresse à la constitution de la technique en objet pour la philosophie comme à la formation des philosophes et aux normes de la discipline.

La technique conduit à mettre en question la philosophie et ses « projets de savoirs », à aborder frontalement un domaine des activités humaines, où la concurrence avec sciences sociales ne peut être esquivée. La décision de ne pas restreindre la philosophie au commentaire, au discours sur, se concrétise à travers une option historiciste et matérialiste, qui a configuré en profondeur ma propre manière de pratiquer la philosophie et d'envisager ses possibles.

Bibliographie

- Beaune J-C (1980), *La technologie introuvable*, Paris, Vrin
Biagioli M (1994) *Galileo, Courtier: The Practice of Science in the Culture of Absolutism*, Chicago, University of Chicago Press
Fabiani J-L (1988) *Les philosophes de la république*, Paris, Minuit
Gross N (2008) *Richard Rorty : The Making of an American Philosopher*, Chicago, University of Chicago Press
Rochat Y (2014) *Character Networks and Centrality*, Thèse de doctorat, Lausanne, UNIL
Triclot M (2012) « Milieu technique : généalogie d'un concept », in Parrochia D, Tirloni V (ed.), *Formes, Systèmes et Milieux Techniques*, Jacques André